

Compte rendu de l'Assemblée Générale de "SAVOIRS AU BURKINA" du 26 Octobre 2007
à la salle Jeanne d'Arc à Cormontreuil.

=====

Le président, Monsieur Parisot ouvre la séance et remercie les participants et toutes les personnes qui se dévouent pour la bonne marche de notre association.

Il présente ensuite les excuses des différentes personnes n'ayant pu se libérer :Mrs les Maires de Taissy et de St Léonard Michel Pillot, la commune de Cormontreuil étant représentée par Mr Maujean.

Il remercie Mr et Mme Gérard Hagniel de l'Association « Burkina Entre Aide »

C'est donc notre 3^{ème} **Assemblée Générale** et nous avons une progression régulière qui nous permet de penser que nous atteindrons le but projeté : la réalisation des 6 classes du primaire.

Les nouvelles de l'école :

Au mois de décembre 2006 nous sommes allés passer quelques jours à Tambaga où nous avons été très bien reçus par François Lankoandé, par les membres de l'Association de parents d'élèves et par les enseignants.

Les enfants sont venus nous accueillir par des chants et on sentait vraiment la sincérité et leur joie de nous rencontrer.

Nous sommes allés les observer le matin à l'entrée en classe et avons constaté le sérieux dans le cérémonial de la levée des couleurs. Nous avons ensuite rencontré les instituteurs dans les classes. Ils nous ont montré le travail des enfants. Nous avons assisté à la préparation de la nourriture pour la cantine; ce sont deux femmes à tour de rôle qui sont chargées de ce travail et elle reçoivent une petite rémunération.

Le soir nous sommes allés à la sortie des cours et au cérémonial du retrait du drapeau. Nous avons à nouveau observé le sérieux et le respect de ces enfants en cette circonstance puis nous sommes repartis accompagner des enfants jusque dans leur concession.

Le lendemain, il n'y avait pas classe, donc Christophe Yonli, le responsable sur place avait réuni les instituteurs, le comité de l'école et les parents d'élèves pour nous présenter le budget .

Les parents d'élèves ont posé des questions, à savoir si nous ferions construction d'autres classes, nous leur avons répondu que nous n'avions pas les moyens mais constatons que sur place, restaient de nombreux bâtiments qui semblaient pouvoir convenir pour recevoir les élèves.

Est-ce que nous construirons un collège ? Nous avons répondu qu'un collège existait aussi et qu'en quittant le primaire ceux qui souhaitent poursuivre leur instruction pourraient s'y rendre.

Ensuite, Mr Yonli nous a présenté et commenté le budget que nous avons regardé en comité à notre retour, ce budget présentait un déséquilibre de 5924 € que nous avons honoré dans le cours de l'exercice.

Les instituteurs ont demandé de leur installer l'électricité car il fait nuit de bonne heure et cela est nécessaire pour corriger les devoirs ou préparer les cours. Nous en avons parlé en comité à notre retour et pris la décision d'installer des panneaux solaires.

Nous avons constaté les travaux des latrines en cours de réalisation, la fosse était déjà creusée à une profondeur de 2 mètres, mais ils devaient descendre encore un mètre et le sol était très dur. Quand l'Abbé Michel Pillot y est allé au mois de janvier, les travaux étaient abandonnés.

La cantine ne fonctionnait pas non plus car les femmes étaient malades. Nous avons donc téléphoné et écrit au responsable qui nous a répondu que tout était rentré dans l'ordre.

Depuis nous avons reçu la facture des latrines pour un total de 1066 € alors que le premier devis était de 2500 €.

La cantine est alimentée en nourriture par un organisme « Catwell », nous devons payer le transport et rémunérer les femmes .

Pendant son séjour, l'Abbé Pillot a insisté pour que la 4^{ème} classe soit ouverte dans un bâtiment existant servant à d'autres usages et a obtenu l'accord. Donc tout semble bien en place pour la rentrée d'octobre 2007. De fait nous avons reçu un message et la 4^{ème} classe est ouverte. Actuellement, l'effectif total est de 105 élèves.

Nous avons un contact assez régulier avec le responsable Christophe par courrier.

(2 janvier,31 mars, 16 juin),nous avons eu des nouvelles et les résultats scolaires des élèves par les membres de Yennega qui y sont allés au mois d'août.

Le fonctionnement de l'association :

Ici, le comité s'est réuni :

-le 18 décembre 2006 pour reformer le bureau : Président Roger Parisot, vice Présidente Bénédicte Mizac, secrétaire Françoise Massart conjointement avec Anne Lenoël qui s'occupe du site internet, trésorière Anne-Marie Fagot supervisée avant présentation des comptes par Maurice Pignolet et Corinne Braconnier. A cette réunion est accepté le devis d'installation des panneaux solaires pour les instituteurs, puis projet d'un gala de Magie.

-le 17 janvier 2007 : participation à un projet commun avec Yennega pour la remise en état d'un local servant de bureau à Mr Yonli et aux jeunes filles pour faire leurs devoirs et l'installation d'un photocopieur devant servir à la communauté.

Préparation du gala de magie.

-7 février : derniers préparatifs avec les obligations et rôles de chacun pour le spectacle et questions diverses.

-5 mars : résultats et déclarations à la Sacem, décision de prendre une Assurance pour nous couvrir lors des manifestations. Questions diverses.

-7 mai : compte rendu des finances par la trésorière. Organisation d'un vide grenier. Constat du solde des objets africains à vendre et décision d'en faire revenir.

En juillet nous avons profité de la venue en France pour un mariage de Lucien Kaboré pour lui demander de nous rapporter des objets. En cette occasion nous avons réuni le comité dans une soirée conviviale pour faire sa connaissance.

En janvier nous avons fait parvenir à tous les donateurs un reçu fiscal et avons joint un petit journal, reflet du site internet.

Un nouveau voyage au Burkina s'organise, Bénédicte et Claude Mizac et frère et belle-soeur, Christian Minet et l'Abbé Michel Pillot partiront en janvier constater les réalisations et les besoins.

Anne-Marie Fagot, trésorière, commente ensuite les résultats de cette année.

Anne Marie explique les recettes et les dépenses de l'année et donne le détail des différents postes

Mr Pignolet, vérificateur, dit qu'ils se sont réunis un après midi pour vérifier les comptes avec la trésorière et qu'ils n'ont constaté aucune irrégularité et propose que l'Assemblée approuve les comptes de cet exercice.

Aucune observation n'étant faite , les comptes sont approuvés à l'unanimité

Réélection du conseil d'administration.

Le conseil est renouvelé chaque année par moitié.

Cette année les membres sortants sont : Anne Marie Fagot

Anne Lenoël

Michel Pillot

Bénédicte Mizac

Bernard Massart

Ces membres n'ont pas manifesté le désir de se retirer donc nous les portons à votre suffrage.

Est-ce que d'autres personnes désirent présenter leur candidature ?

Personne ne présente sa candidature, les cinq membres sortants sont réélus à l'unanimité.

Les 10 membres du conseil sont : Roger Parisot, Françoise Massart, Anne-Marie Fagot, Michel Pillot, Bénédicte Mizac, Bernard Massart, Claude Mizac, Anne Lenoël, Bérengère Brézillon et Joseph Fagot.

Questions diverses.

A la question: les bâtiments des futures classes existent-ils ? il est répondu : oui, il suffit de l'accord de la paroisse.

Autre question : quelle est la proportion de filles scolarisées ? la réponse : entre 40 et 45 %.

L'Assemblée générale s'est terminée d'une manière très conviviale par le verre de l'amitié.